

L'intégration linguistique, une spécificité du lycée Jean Mermoz

La création en 1969 du lycée franco-argentin Jean Mermoz a donné naissance à un établissement atypique au sein du réseau des établissements d'enseignement du français à l'étranger (AEFE), à savoir un établissement bilingue et biculturel à part entière régi par un accord franco-argentin, scolarisant plus de 1430 élèves de la Toute Petite Section à la classe de Terminale. L'école primaire se compose d'une école maternelle (TPS à Grande Section) de 13 classes fonctionnant historiquement en français et d'une école élémentaire bilingue (du CP au CM2) de 20 classes fonctionnant à parité horaire dans deux langues de scolarisation, le français et le *castellano*¹, sur la base des programmes français et argentins harmonisés.

Les résultats de l'audit mené au deuxième semestre 2006 à l'école élémentaire par le nouveau directeur pour comprendre le fonctionnement interne de notre structure, ont permis de pointer le dysfonctionnement lié à l'accueil des nouveaux arrivants. L'école Jean Mermoz a alors pensé l'accueil de ses nouveaux élèves non francophones, non hispanophones ou allophones, de la Grande Section de maternelle au CM2, dans le cadre d'une structure spécifique : la Classe d'Appui Linguistique (CAL).

L'intégration linguistique, dans le cadre de notre politique d'ouverture², est devenue de fait une priorité pour notre établissement. Dans notre cas, le français ou *castellano* langue de scolarisation (FLS/CLS) est pratiqué par des élèves étrangers dont la langue maternelle n'est pas l'une ou l'autre de ces deux langues de l'école ; avec comme objectif, de réussir une scolarité à dominante écrite dispensée à parité horaire dans ces langues, dans un environnement majoritairement hispanophone. Un objectif à moyen terme pour les familles expatriées (2 à 5 ans) mais un objectif à long terme pour les familles argentines puisque ces élèves, à quelques exceptions, obtiendront à leur sortie du lycée le baccalauréat français et le *bachillerato* argentin.

Après 3 années de réflexions et de tâtonnement avec Mme Spina et Mme Navarro, ce dispositif s'inscrit aujourd'hui dans le cadre d'un parcours linguistique conforme au cadre réglementaire français³ et fonctionne sous la responsabilité d'enseignants parfaitement

¹ Langue espagnole d'Argentine.

² Plus de 75 % de nos élèves ne parlent pas le français à la maison.

³ Texte d'orientations pédagogiques : « *La maîtrise du français, langue de scolarisation dans les établissements d'enseignement français à l'étranger* », AEFE, 2006.

bilingues et spécialisés dans la didactique du français et du *castellano* langue de scolarisation. Ce dispositif constitue également un des axes forts de notre projet Unesco depuis l'adhésion de notre établissement au réseau des écoles associées à l'Unesco (RéSEAU).

L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Toute nouvelle famille dont les enfants sont non francophones ou non hispanophones, prend préalablement et systématiquement connaissance du projet éducatif et pédagogique de l'établissement. À l'arrivée dans notre école, un entretien des parents avec les directeurs et l'enseignante d'appui linguistique permet de préciser le projet linguistique. C'est également l'occasion pour les parents de signer la charte éducative de l'établissement et le contrat d'intégration linguistique de leur enfant.

L'expérience nous ayant montré qu'un élève en difficulté dans sa langue maternelle ne réussissait pas son intégration dans l'autre langue de scolarisation, nous évaluons donc l'enfant dans sa langue maternelle⁴ selon son âge :

⇒ Grande Section, CP et CE1 : au cycle 2, compétences de compréhension orale, maîtrise du langage d'évocation, rapport à l'écrit, conscience phonologique et connaissance du nombre.

⇒ CE2, CM1 et CM2 : au cycle 3, s'ajoutent l'évaluation des compétences écrites en langue et la maîtrise des compétences de base en mathématiques.

Ce premier moment privilégié avec l'enfant permet d'évaluer également ses compétences transversales et sa capacité à se comporter dans un environnement inconnu. Le niveau d'inscription, en accord avec les parents, est prononcé après cette évaluation diagnostique.

Tout élève nécessitant un appui linguistique est inscrit de façon administrative dans une classe de référence correspondant à son âge et à son niveau scolaire, et inscrit de façon pédagogique en classe d'accueil ouverte. Les élèves naviguent ainsi entre deux classes :

⇒ La **classe de référence** pour favoriser l'intégration et la poursuite des apprentissages dispensés dans la langue maternelle (*castellano* ou français), de façon à permettre à l'élève de poursuivre une scolarité normale si l'apprentissage de l'autre langue devait être source de difficultés. Cela valorise l'élève et le met en position d'égalité vis à vis des autres camarades de la classe.

⇒ La **classe d'appui linguistique** pour ce qui relève de l'apprentissage de la nouvelle langue de scolarisation.

Conforme au Cadre européen des langues (2001), socle commun des connaissances et de compétences (2007) et aux programmes de l'école primaire (2008).

⁴ Dans les faits, les nouveaux élèves accueillis sont essentiellement francophones et/ou hispanophones.

Pour la rentrée scolaire 2010, sont concernés 22 élèves non francophones (12 de Grande Section et 10 élèves du CP au CM2) et 10 élèves non hispanophones (du CP au CM2). De nombreuses arrivées d'élèves non hispanophones venant de l'hémisphère nord sont d'ores et déjà prévues pour le mois d'août. De par notre spécificité bilingue, les élèves sont sortis de leur classe de référence quotidiennement, à raison d'1h30 par jour (45' pour les élèves de GS), 4 fois par semaine, sur le temps d'enseignement initialement prévu dans la langue non maîtrisée.

FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Après évaluation fine des besoins linguistiques de l'élève (bilan linguistique initial), l'enseignant de la CAL établit un projet d'intégration linguistique personnalisé pour combler les éventuelles lacunes dans la langue maternelle, mais surtout pour faire acquérir la nouvelle langue de scolarisation.

Les recherches s'accordent à dire aujourd'hui que l'on ne peut séparer langue et culture. Une véritable compétence communicative interculturelle⁵ requiert donc non seulement l'apprentissage du code linguistique, mais aussi la connaissance et la pratique des autres composantes, notamment sociolinguistiques et socioculturelles. Pour cette raison, l'enseignant de la CAL maîtrise l'univers linguistique des 2 langues de scolarisation de manière à pouvoir évaluer les difficultés de l'enfant, les comprendre, les doser et proposer des cheminements appropriés. L'apprentissage de la nouvelle langue de scolarisation se fera bien entendu en s'intégrant aux connaissances linguistiques antérieures.

✓ PALIERS LINGUISTIQUES

Une progression d'apprentissage sous forme de 3 **paliers linguistiques** déclinés en arbres de compétences est ainsi proposée à chaque élève. Cette progression conditionnera le temps que devra passer l'élève dans cette structure ouverte d'acquisition linguistique. C'est le **parcours linguistique Mermoz** :

⇒ Il s'agit d'introduire dans un premier temps la nouvelle langue de scolarisation en mettant l'accent sur le langage de communication scolaire. L'objectif visé est de permettre aux nouveaux élèves de maîtriser rapidement la gestion des codes sociaux au sein de l'école et

⁵ Marie-Thérèse Claes, « *La dimension interculturelle dans l'enseignement du français langue de spécialité* », Dialogues et Cultures 47, Bruxelles, Fédération Internationale des Professeurs de Français, pp.39-49, 2002 - www.franccparler.org/articles/interculturel_claes.doc

d'exprimer leurs besoins quotidiens en toute confiance. Nous adaptons dans ce contexte la méthodologie du FLE/CLE (français ou *castellano* langue étrangère).

⇒ Vient ensuite l'apprentissage de la langue scolaire (consignes, vocabulaire de la classe) devant permettre à l'élève de pouvoir participer rapidement à la vie de la classe. La part de la langue orale est prépondérante chez tous ces élèves au cours du premier trimestre.

Parallèlement aux apprentissages spécifiques des deux premiers paliers, des temps de construction de la conscience phonologique sont introduits peu à peu pour accompagner ces élèves dans leur compréhension de cette nouvelle langue de scolarisation. C'est à ce niveau que se situe le passage de la méthodologie FLE/CLE à celle du FLS/CLS.

⇒ On introduit dans un troisième temps le langage des disciplines en travaillant l'apprentissage de la langue dans le contexte de chaque discipline : ce qui intéresse à ce moment là, ce n'est pas par exemple que l'élève soit capable de repérer correctement les verbes du premier groupe dans un texte (compétence disciplinaire) mais de le rendre capable de se situer face à un texte, de savoir ce qu'on attend de lui, de pouvoir demander de l'aide, de faire le transfert de connaissances de sa langue maternelle si cette compétence a déjà été travaillée. Ces objectifs d'apprentissage correspondent aux besoins langagiers réels que l'élève devra mobiliser dans chacune des disciplines scolaires de retour dans la classe de référence.

On veille cependant, en collaboration avec l'équipe pédagogique et les parents, à faire acquérir parallèlement les compétences fondamentales du référentiel de compétences du niveau de classe notamment dans le cadre de l'aide personnalisée mise en place quotidiennement dans notre établissement conformément à la réforme du primaire 2008⁶.

✓ CONTENUS SPECIFIQUES A CHAQUE CYCLE

Les outils multimédias, compte tenu de leurs nombreuses fonctionnalités, sont utilisés au quotidien par nos élèves CAL comme support pédagogique d'apprentissage.

⇒ Cycle 2 : GS, CP et CE1

Nous privilégions, pour les élèves de Grande section de maternelle, sur la base des thèmes abordés en classe, les activités linguistiques de compréhension et de production orale autour notamment du langage d'évocation.

On travaille plus précisément avec les élèves de CP :

⁶ <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENE0800496C.htm>

- les automatismes langagiers à dominante scolaires à travers les rituels de classe
- le développement de la conscience phonologique et les relations graphie-phonie
- le passage à l'écrit

Pour les élèves non francophones, en collaboration avec les enseignantes de classe, on utilise entre autre comme support la méthode de lecture et la méthode phonético-gestuelle « *Borel-Maisonny* ».

Pour les élèves de CE1, en plus de consolider les points ci-dessus, on insiste sur l'automatisation des techniques de lecture et l'utilisation des cahiers français de type Seyes pour l'écriture en cursive.

⇒ **Cycle 3 : CE2, CM1 et CM2**

À ce niveau, les élèves développent des comportements linguistiques de plus en plus élaborés. Les élèves de cycle 3 maîtrisant à des degrés divers la lecture et l'écriture dans une des 2 langues de scolarisation, ils peuvent développer des stratégies pour transférer leurs acquis dans l'apprentissage de cette nouvelle langue.

L'espagnol étant une langue dite "transparente" ou la correspondance entre graphèmes et phonèmes est simple, stable et régulière, et le français, à l'opposé, une langue dite "opaque" qui a des règles de correspondance grapho-phonémique complexes et irrégulières, la production écrite reste bien évidemment le point le plus difficile pour les élèves non francophones. Pour remédier à ces difficultés, nous construisons notre progression d'apprentissage sur la base des interférences linguistiques les plus fréquemment commises dans les classes. Les activités proposées, comme la très efficace manipulation et transformation de textes, sont ludiques pour donner confiance à l'élève et rendre l'acquisition du français écrit le plus agréable possible.

Il n'y a pas dans notre programmation de leçons de grammaire à proprement parlé, mais plutôt des moments de réflexion métalinguistique au cours desquels les élèves manipulent et comparent les langues entre elles, pour mettre en place des stratégies de traitement des écarts interférentiels découlant du passage de la langue maternelle à la nouvelle langue de scolarisation. À partir de ces éléments, Les élèves construisent un cahier de référence « réflexions sur la langue » qu'ils utiliseront comme support à chaque production écrite.

L'interférence constitue un indicateur important du processus d'acquisition de la langue. Elle éclaire en effet l'enseignant sur la démarche d'appropriation d'une notion dans la nouvelle langue, notion déjà acquise dans la langue maternelle. Le lexique et la syntaxe sont ainsi

abordés en fonction des interférences produites au moment de faire le transfert de la langue maternelle vers la nouvelle langue. À cet effet, nous construisons avec les élèves un glossaire pour classer les interférences écoutées et observées en classe sous trois catégories (syntaxique, phonétique et lexicale) après avoir analysé l'erreur, expliqué son origine et proposé une remédiation possible.

Ces temps de comparaisons et de mises en relation explicites entre les deux langues favorisent les transferts de savoirs et l'obtention de l'automatisation. L'exploitation des appuis réciproques entre le fonctionnement de la L1 et de la L2, associée à l'activité de reformulation permanente dans la langue et d'une langue à l'autre est donc essentielle. L'enseignant favorise pour cela l'interaction constante avec et entre élèves (notamment à travers les jeux de rôles), mais également le tutorat pour favoriser les échanges langagiers scolaires dans la classe.

✓ ÉVALUATION

La souplesse de notre dispositif permet à l'enseignant CAL d'évaluer les apprentissages de façon formative et continue, et de proposer les remédiations nécessaires en cas de besoin. Des évaluations ont également lieu à chaque fin de palier :

- ⇒ L'évaluation du palier 1 s'appuie essentiellement sur la capacité de l'enfant à agir dans les différentes situations de communication qu'il peut-être amené à rencontrer au sein de l'école. L'accent est particulièrement mis sur la compréhension orale ; les phrases et structures syntaxiques utilisées par l'enfant appartenant à un répertoire mémorisé (blocs linguistiques).
- ⇒ À la fin du 2^{ème} palier, on évalue la capacité à intégrer ces stratégies de communication dans le cadre de la classe, à produire des phrases simples, à reconnaître les sons étudiés et à adopter des stratégies de lecture.
- ⇒ Au cours du 3^{ème} palier, les évaluations de la classe de référence sont adaptées aux compétences de l'élève CAL pour que ses nouvelles compétences linguistiques puissent lui permettre de réinvestir avec succès ses compétences transversales et disciplinaires. Pour chaque niveau, les compétences de base sont visées.

Le parcours linguistique se travaille ainsi en deux temps : la CAL (uniquement pour les nouveaux arrivants ne maîtrisant pas une des deux langues de scolarisation) et le suivi linguistique

dans la classe de référence, en coordination avec l'enseignante de la CAL et les collègues du cycle d'apprentissage.

RÉINTÉGRATION

La réintégration peut, selon les cas et en concertation avec les enseignants, être progressive ; mais en règle générale, l'élève ne sera réintégré totalement dans sa classe (enseignement dans la nouvelle langue de scolarisation) que lorsqu'il aura atteint les compétences du troisième palier, au plus tard à la fin du 1^{er} semestre. Le langage scolaire ne doit ainsi plus représenter une barrière pour progresser dans l'acquisition des contenus. Les parents sont bien entendu informés des grandes phases d'évolution linguistique de leur enfant. Une fois la majorité des élèves réintégrés, des créneaux étant libérés, la CAL devient alors un instrument de suivi et d'appui linguistique pour les enseignants concernés.

Le document « *Parcours linguistique* » suit l'élève tout au long de son parcours scolaire de façon à rendre sa progression linguistique claire et cohérente. Cela passe par l'implication des deux enseignants de la classe dans ce processus de « réintégration » et la prise en compte de cette différence linguistique. Conscients des difficultés rajoutées à l'enseignant en plus de la gestion quotidienne d'une classe en milieu bilingue et biculturel, l'école a mis en place un plan de formation interne visant à accompagner au mieux nos enseignants dans cette démarche. Un suivi régulier est réalisé entre les enseignants de la classe de référence et de la classe CAL, et deux fois par an au niveau de l'équipe de cycle. Nous leur proposons des temps d'animation pédagogique sur les thèmes de la « différenciation pédagogique et linguistique » et les « parcours individualisés de réussite ». Une fois par mois, d'autres temps de concertation avec les enseignants sont également prévus, sur la base du volontariat cette fois, pour échanger sur les pratiques de classe, les difficultés de suivi de la difficulté linguistique mais également mutualiser les réussites. Seul le travail d'équipe permet l'acceptation et la réussite de notre projet d'intégration linguistique.

La réflexion engagée sur ce que doivent être nos pratiques d'enseignement des langues en milieu bilingue nous pousse depuis 2 ans à harmoniser nos pratiques en travaillant notamment les appuis réciproques dans les deux langues. Le succès de notre structure d'accueil

linguistique en primaire⁷ nous permet de penser aujourd’hui la continuité de ce dispositif en secondaire⁸ ; d’une part pour assurer la continuité des parcours linguistiques en cours et d’autre part pour que le linguistique ne constitue pas un frein à la réussite scolaire d’un élève non francophone/non hispanophone souhaitant intégrer notre établissement.

Cette année, cette réussite nous amène également à proposer à tous nos élèves de CM2 dont le français n’est pas parlé à la maison, une certification en langue étrangère⁹ permettant de valoriser, en fin de cursus primaire, leur itinéraire linguistique au sein de notre établissement.

Laurent Casañas - Directeur français du primaire – laurent.casanas@mermoz.edu.ar

en collaboration avec Adriana Spina et Inès Navarro - Enseignantes de la Classe d’Appui Linguistique – adriana.spina@mermoz.edu.ar et ines.navarro@mermoz.edu.ar

⁷ Ce dispositif a été validé en 2007 par Mme l’IA-IPR de lettres en poste à l’AEFE, et validé en 2006 et 2008 par Mme l’IEN de la zone Chili.

⁸ Texte d’orientations pédagogiques : « *Le français, langue de scolarisation, pour les élèves du 2nd degré* », AEFE, 2008.

⁹ *Certificado en Lenguas Extranjeras* (CLE) délivré par le Ministère de l’Education de la ville de Buenos Aires - Argentine : http://www.buenosaires.gov.ar/areas/educacion/programas/cle/candidatos_info.php?menu_id=23015#seis